
Adresse de la société populaire de Sauxillanges qui félicite la Convention et témoigne de son civisme, en annexe de la séance du 16 germinal an II (5 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Sauxillanges qui félicite la Convention et témoigne de son civisme, en annexe de la séance du 16 germinal an II (5 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 204-205;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29107_t1_0204_0000_18

Fichier pdf généré le 01/02/2023

64

[L'agent nat. du distr. de Chalon-sur-Saône à la Conv.; 29 germ. (1) II] (2).

« Citoyen président,

Je t'ai écrit le 8 ventôse pour t'inviter de faire connoître à la Convention que l'on s'occupoit avec zèle et activité dans le district de l'exécution de la loi du 14 frimaire relativement à la fabrication du salpêtre. Ma lettre ne t'est sans doute pas parvenue puisque lecture n'en a pas été faite.

Je t'écris aujourd'hui sur le même objet, avec plus de satisfaction, puisque j'ai à t'annoncer de plus grands succès. Déjà les ateliers de la commune de Chalon ont produit 3 000 livres d'excellent salpêtre. L'épreuve en a été faite en présence de ton collègue le citoyen Fiot qui en a témoigné son contentement.

Plusieurs ateliers sont établis dans différentes communes de ce district et leurs essais ont été satisfaisants. Il y en auroit davantage si le zèle du citoyen n'étoit point arrêté par la difficulté de se procurer des chaudières. J'ai été aidé par le Comité de salut public pour faire cesser cet obstacle et j'espère que, en cet important travail les citoyens de ce district donneront une nouvelle preuve de leur amour pour la liberté et de leur dévouement à la Patrie. S. et F. »

LEME (?).

Mention honorable. Insertion au Bulletin (3).

65

[Le distr. de Nantes à la Conv.; s. d.] (4).

« Représentants du peuple français,

Un complot liberticide vient encore d'être découvert; ses ramifications s'étendaient en vain aux extrémités de la république. La vertu et la justice sont à l'ordre du jour; elles sont la base impérissable de la représentation nationale, et partout le crime est frappé de mort.

Conspireurs, et vous tyrans, respectez dans la Convention nationale la majesté de la République française : tombez à sa voix inexorable, vos sceptres ne sont que d'argile; la massue du peuple est de fer. »

66

CARRIER a demandé une exception à la loi sur les successions, en faveur du fils naturel d'un homme mort en 1773. Carrier a soutenu que ce citoyen qui est pauvre et excellent patriote, doit avoir une part quelconque dans

la succession de son père, et qu'on devoit faire une exception en sa faveur, soit en reculant l'époque fixée par la loi, soit en chargeant le comité de législation de trouver un moyen de lui faire donner une portion quelconque des biens de son père.

L'assemblée entière s'est soulevée contre la proposition de Carrier.

POTTIER surtout a fait sentir combien il seroit dangereux de jeter, même pour un seul exemple, une seule exception de l'incertitude sur un objet aussi important de législation.

La Convention a unanimement passé à l'ordre du jour (1).

67

Les membres de la société populaire de Sauxillanges; la société populaire de Toulouse; le comité révolutionnaire de Clermont; les membres du comité de surveillance et révolutionnaire de Clermont, département du Puy-de-Dôme..., [félicitent la Convention] (2).

a

[La Sté popul. de Sauxillanges, à la Conv.; s. d.] (3).

« Représentans du peuple français,

Si l'établissement de la société populaire de Sauxillanges ne remonte pas à une époque bien reculée, elle s'occupe du moins depuis son existence du 1^{er} avril 1792, à mériter votre confiance. Elle cherche principalement à extirper jusqu'aux plus profondes racines du fanatisme; elle veille à conserver à la nation ses propriétés. Convaincue qu'il ne saurait exister de République sans mœurs, elle rejette de son sein toute personne immorale; de concert avec les autorités constituées, elle s'occupe sans relâche des mesures de salut public; elle ne cesse de donner l'exemple de la plus parfaite soumission à vos décrets, et dénonce avec une sévérité républicaine les infractions faites aux lois. Sans cesse, elle excite le zèle de ses concitoyens pour procurer aux défenseurs de la liberté tous les secours dont ils ont besoin. Tous les jours elle travaille à propager les véritables lumières et à former l'esprit public. Elle vient enfin tout récemment de prendre un arrêté par lequel elle a offert de se charger à ses frais de l'établissement en cette commune d'un atelier dont doit sortir la foudre qui réduira en poussière les tyrans et leurs esclaves.

Tel est, Représentans, le tableau de notre travail. Si nous le soumettons en ce moment à vos regards, ce n'est pas pour faire l'apologie de notre Société, mais bien pour vous montrer l'esprit qui n'a cessé de nous animer jusqu'à présent, et qui nous inspirera jusqu'à la fin. Vivre libres ou mourir, travailler à votre exemple au bonheur de nos semblables, sans nous

(1) Pour ventôse.

(2) C 298, pl. 1038, p. 15.

(3) Bⁱⁿ, 16 germ.

(4) Débats, n° 566, p. 323; Bⁱⁿ, 16 germ. (suppl^t); Mon., XX, 156; C. Eg., n° 598, p. 57.

(1) Mess. soir, n° 596.

(2) Débats, n° 571, p. 395-96. Fragment d'une longue liste.

(3) C 300, pl. 1054, p. 33. (Sans mention marginale. Bⁱⁿ, 22 germ. (suppl^t).

arrêter aux vaines clameurs de nos ennemis, sera toujours notre devise.

Et vous, dignes représentans, continuez vos glorieux travaux. Plus de paix, plus de trêve jusqu'à ce que le dernier des tyrans soit détruit, plus de pitié pour les traîtres; que pas un d'eux n'échappe au glaive de la loi. C'est le seul moyen d'affermir les bases de la liberté du peuple français. Des palmes et des lauriers immortels vous attendent lorsque vous aurez consommé ce grand ouvrage; vous avez abattu par votre sage décret du 8 ventôse la dernière tête de l'hydre. Nous chercherons à vous seconder en prêchant l'exécution de vos loix avec tout le zèle dont nous sommes capables. Il nous sera glorieux de marcher sur vos traces dans la carrière de la Révolution. »

MATUSSIÈRE, SIMONDET, MALEVOZ, CHONIARD, BARDYN, VANON, MATUSSIÈRE, SAUZE, BANDY, BORD, ALIROL, ANDRAUD, Florent PATI, TOCANSSOIR, DUINUBER, BRESSAC, BRAVARD, CHRISTOPHLE, FRIDELLOU, PHILIBERT, AUBERT, FILAIRE, GENE-BRIER, MONIER, CHRISTOPHLE (*secrét.*), CHOS-SIDIÈRE, GROLLET, GIRON, GENE-BRIER, PASCAL, MATUSSIÈRE (*présid.*).

b

[*La Sté popul. de Toulouse, à la Conv.; s. d.*] (1).

« Citoyens représentans,

Vous avez proclamé que la probité et la vertu publique étaient à l'ordre du jour, et dans le même temps aussi les ennemis de la Patrie avaient mis à l'ordre du jour, pour leurs complots liberticides, la diffamation et la calomnie. Ainsi s'exécutaient en même temps sur tous les points de la République, les plans désastreux combinés par toutes les factions qui voulaient anéantir la liberté; elles réservaient pour vous la violence, les meurtres, les assassinats; elles aiguisaient contre vos collègues délégués dans les départements les armes de la calomnie et de l'intrigue; elles environnaient de dénonciations secrètes vos commissaires près les armées; elles attaquaient sourdement, elles accusaient près de nous Dartigoeyte votre collègue, envoyé dans les départements de Haute-Garonne et du Gers.

Citoyens représentans, vous avez par votre fermeté, votre courage et la surveillance infatigable de vos travaux et de ceux de vos Comités de salut public et de sûreté générale, déjoué les intentions perfides de nos ennemis, étouffé tous leurs complots; c'est à nous de veiller sur les manœuvres ténébreuses qu'ils décèlent parmi nous; c'est à nous à venger vos dignes collègues des calomnies dirigées contr'eux; nous témoins journaliers de leurs travaux, de leurs sollicitudes, de leurs succès, nous qui chaque jour applaudissons aux triomphes qu'ils remportent sur le fanatisme, l'aristocratie et le royalisme, nous qui trouvons dans leurs exemples et leurs discours des encouragements continuels à l'amour de la Patrie, au Culte de la Raison et de l'humanité.

C'est à nous à joindre notre témoignage public aux nombreux témoignages d'affection et de

reconnaissance que Dartigoeyte a recueillis dans les départements qu'il a parcourus. Inexorable aux plaintes perfides de l'aristocratie, aux regrets hypocrites du fanatisme, aux doléances criminelles du modérantisme, aux manœuvres secrètes du fédéralisme; il a poursuivi avec le même courage toutes les sectes ennemies de la liberté, il n'est plus désigné par elles que sous le nom d'inexorable. Vous étonneriez - vous encore qu'elles aient cherché à se venger de sa sévérité, qu'elles se soient étudié à enchaîner sa surveillance? Citoyens représentans, s'il eut été moins dangereux pour le crime, ils l'auroient loué; sa mollesse, ils l'eussent appelée douceur, ils l'eussent honorée du nom de l'humanité; sa lâche complaisance, ils l'eussent nommée habile connoissance des hommes.

Il a bien servi la République, il a surveillé leurs complots, il a atterré leurs partis sans violence, sans convulsion, sans trouble par des mesures fortes, et en même temps sages et prudentes; ils se vengent par des dénonciations obscures et des perfidies.

Nous, Montagnards du département de Haute-Garonne, c'est hautement, c'est par nos suffrages publics, notre attachement, notre reconnaissance que nous le justifions. Citoyens représentans, reconnoissez les services de vos collègues à ces deux signes infailibles: les dénonciations secrètes des ennemis de la République, les témoignages publics des patriotes montagnards. Celles-là sont dictées par la haine de la République et de la Liberté; ceux-ci par la probité et le patriotisme. Voilà nos garants; nous publions la vérité; des républicains ne savent pas faire l'éloge. »

ROME (*présid.*), LONGCHAMPS (*secrét.*),
DESBARREAUX.

c

[*Le C. révol. de Clermont-Ferrand, à la Conv.; 7 germ. II*] (1).

« Citoyens représentans,

Lorsque votre énergie, votre dévouement à la cause du peuple vient encore une fois de sauver la patrie, nous nous croirions coupables si nous ne mêlions pas notre joie à celle de tous les vrais républicains. Nous serions bien ingrats, en effet, si nous vous laissions ignorer les sentiments de reconnaissance que nous inspirent vos nouveaux bienfaits.

Jusques à quand les ennemis de la Révolution oseront-ils défier la Méduse dont vous avez armé la statue colossale du peuple? Jusques à quand les factions se succéderont-elles? Et quelle est donc l'audace des conspirateurs si la sévérité avec laquelle vous les traitez ne parvient pas à l'anéantir. Mais non, ce seroit en vain que quelques ambitieux tenteroient encore de perdre la liberté pour s'élever sur ses ruines. Où pourroient-ils se flatter de trouver des complices? Où espéraient-ils cacher leurs têtes coupables? Vous avez détruit toutes espèces de prérogatives; grâce à votre ardent amour

(1) C 300, pl. 1054, p. 34 (Sans mention marginale). Bⁱⁿ 22 germ. (suppl^t).

(1) C 297, pl. 1038, p. 26 (Sans mention marginale). Bⁱⁿ, 22 germ. (suppl^t).